FUGEA asbl
Place de l'Ilon 15
5000 Namur
Tél : 081/ 23 00 37
Fax : 081/ 82 00 10
Email : info@fugea.be

Rapport final :
Convention « Instal »
Janvier 2023 – Décembre 2023

Contacts :
Astrid Ayral – aa@fugea.be
Marie Goffart – mg@fugea.be

Mars 2024

I. Actions déployées 3
II. Résultats acquis 6
III. Perspectives & proposition d'adaptation 9

I. Actions déployées

Dans le cadre du projet « Instal », nous avons entrepris d'accompagner l'installation en agriculture et horticulture au travers de six leviers.

- ACTION 1 – Accompagnement individuel des jeunes porteurs de projets d'installation en agriculture ou horticulture.

La FUGEA propose un système de RDV individuel dans nos locaux, en visioconférence ou, si nécessaire, chez le porteur de projet.

- ACTION 2 – Elaboration d'outils de référence

Un diagnostic d'installation, un calendrier d'installation et un carnet d'accompagnement ont été élaborés en interne pour baliser notre accompagnement des porteurs de projet.

- ACTION 3 – Organisation de journées d'initiation aux démarches d'installation

Nous proposons des demi-journées d'initiation aux démarches d'installation dans les écoles agricoles ou lors d'évènements organisés par d'autres acteurs.

- ACTION 4 – Mise en place d'un système de parrainage avec des agriculteur·rice·s installé·e·s

En complément de l'accompagnement de la FUGEA, nous proposons aux jeunes de se faire parrainer par un·e agriculteur·rice installé·e dans sa spéculation et au plus proche de son modèle.

- ACTION 5 – Organisation d'un « Salon de l'installation »

La FUGEA a organisé un salon de l'installation rassemblant différents stands (AFSCA, ARSIA, etc.) ainsi que des ateliers thématiques.

- ACTION 6 – Communication et vulgarisation

La FUGEA communique largement sur les enjeux de l'installation et sur les différentes possibilités d'accompagnement pour s'installer en agriculture à travers son mensuel et les réseaux sociaux.

Le tableau ci-après présente une synthèse des actions déployées allant de l'accompagnement individuel soutenu par des outils adaptés (Actions 1, 2 et 4) à la vulgarisation et la diffusion des démarches d'installation (Actions 3,5 et 6).

Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat
ACTION 1 – Accompagnement individuel des jeunes porteurs de projets d'installation en agriculture ou horticulture.	· *Organisation d'une rencontre par jeune suivi par trimestre.*	· *Accompagnement individuel de 15 jeunes par an ;*
ACTION 2 – Elaboration d'outils de référence	· *Elaboration de 2 outils complémentaires pour accompagner les jeunes : le « diagnostic d'installation » le « calendrier d'installation » ;* · *Elaboration d'une base de données avec des personnes ressources par domaine et par province.*	· *Chaque jeune accompagné dispose d'un diagnostic d'installation et d'un calendrier d'installation personnalisés ;* · *30 prises de contact entre des jeunes et des personnes ressources (hors FUGEA).*
ACTION 3 – Organisation de journées d'initiation	· *Organisation ou participation à des journées d'initiation à l'installation, hors école agricole, avec changement de province ;* · *Organisation de demi-journée d'initiation à l'installation dans une école agricole, avec changement de province.*	· *Hors école, 3 journées d'initiation en année 1 et 5 journées d'initiation en année 2 ;* · *5 à 10 jeunes participent à chaque journée d'initiation (hors école) ;* · *Rencontre de 3 classes d'écoles agricoles en année 1 et de 5 classes en année 2 ;*
ACTION 4 – Mise en place d'un système de parrainage avec des agriculteur·rice·s installé·e·s	· *Création d'un réseau de parrains/marraines ;* · *Elaboration d'un guide de parrainage.*	· *5 jeunes parrainés par an.*
ACTION 5 – Organisation du « Salon de l'installation »	· *Organisation d'un salon par an ;*	· *Présence de 8 structures d'encadrement ;* · *Présence de 50 jeunes.*
ACTION 6 – Communication et vulgarisation	· *Création d'une page Facebook sur l'installation des jeunes.* · *Publications régulières de posts Facebook sur les enjeux de l'installation, sur les propositions d'accompagnement du projet*	· *Informer 10 structures de l'offre d'accompagnement par le projet INSTAL* · *12 posts sur la page Facebook ;*

	et sur les différents outils mobilisables ; · *Rédaction d'articles de vulgarisation et de témoignages de jeunes ;* · *Création d'une page spécifique sur le projet sur le site de la FUGEA.*	· *11 publications dans la presse agricole (Lettre Paysanne)*

II. Résultats acquis

Présentation des résultats obtenus pour chaque action déployée au regard des indicateurs de résultats, détaillées dans le tableau suivant :

Actions	Indicateurs de résultats	Indicateurs de réalisation	Résultats : Année 1
Action 1. Suivis individuels	· *Accompagnement individuel de 15 jeunes par an ;*	· *Organisation d'une rencontre par jeune suivi par trimestre.*	· *46 suivis* · *51 prises de contact* · *Organisation d'une rencontre autant que nécessaire pour le bon suivi du projet*
Action 2. Outils	· *Chaque jeune accompagné dispose d'un diagnostic d'installation et d'un calendrier d'installation personnalisés ;* · *30 prises de contact entre des jeunes et des personnes ressources (hors FUGEA).*	· *Elaboration de 2 outils complémentaires pour accompagner les jeunes : le « diagnostic d'installation » le « calendrier d'installation » ;* · *Elaboration d'une base de données avec des personnes ressources par domaine et par province.*	· *Les 46 suivis disposent, en effet d'un diagnostic et d'un calendrier d'installation personnalisés ;* · *30 prises de contact au minimum* · *Réalisation des outils mentionnées, mais également d'une brochure de vulgarisation de l'information liée à l'installation, le « carnet d'accompagnement »*
Action 3. Moments d'initiation	· *Hors école, 3 journées d'initiation en année 1 et 5 journées d'initiation en année 2 ;* · *5 à 10 jeunes participent à chaque journée d'initiation (hors école) ;* · *Rencontre de 3 classes d'écoles agricoles en année 1 et de 5 classes en année 2 ;*	· *Organisation ou participation à des journées d'initiation à l'installation, hors école agricole, avec changement de province ;* · *Organisation de demi-journée d'initiation à l'installation dans une école agricole, avec changement de province.*	· *3 interventions hors écoles agricoles ;* · *9 interventions dans les cours A et B ;* · *Moyenne de 13 jeunes qui participent à chaque moment d'initiation hors école.* · *4 interventions dans des écoles agricoles.*
Action 4. Système de parrainage	· *5 jeunes parrainés par an.*	· *Création d'un réseau de parrains/marraines ;*	· *5 parrainages initiés.* · *Mise en place d'un réseau de*

		· *Elaboration d'un guide de parrainage.*	*parrains/marraines effectif* · *Création d'un guide de parrainage afin de promouvoir l'action.*
Action 5. Salon de l'installation	· *Présence de 8 structures d'encadrement ;* · *Présence de 50 jeunes.*	· *Organisation d'un salon par an ;*	· *Organisation d'un salon en novembre 2023* · *Présence de 19 structures d'encadrement ;* · *Présence de 197 jeunes au minimum.*
Action 6. Communication	· *Informer 10 structures de l'offre d'accompagnement par le projet INSTAL ;* · *12 posts sur la page Facebook ;* · *11 publications dans la presse agricole (Lettre Paysanne)*	· *Création d'une page Facebook sur l'installation des jeunes.* · *Publications régulières de posts Facebook sur les enjeux de l'installation, sur les propositions d'accompagnement du projet et sur les différents outils mobilisables ;* · *Rédaction d'articles de vulgarisation et de témoignages de jeunes ;* · *Création d'une page spécifique sur le projet sur le site de la FUGEA.*	· *Min. 10 structures informées ;* · *21 posts Facebook ;* · *10 parutions dans la Lettre Paysanne* · *Création d'un onglet sur le site web de la FUGEA.*

Durant cette première année de convention tous les indicateurs ont été atteints. Certains résultats méritent quelques commentaires, afin d'éclairer les adaptations qui sont énoncées à la section suivante.

- ACTION 1 – Accompagnement individuel des jeunes porteurs de projets d'installation en agriculture ou horticulture.

Ce levier rencontrant assez rapidement un bon succès, c'est assez naturellement, et en concertation avec le COMAC, que nous avons procédé à la différenciation entre les « suivis » et les « prises de contacts ». Les premiers sont comptabilisés au regard de l'indicateur de réalisation, les seconds sont mentionnés afin de ne pas invisibiliser notre travail, mais ne sont pas repris dans un indicateur en particulier.

- ACTION 2 – Elaboration d'outils de référence

Comme mentionné en début de rapport, un diagnostic d'installation, un calendrier d'installation et un carnet d'accompagnement ont été élaborés en interne pour baliser notre accompagnement. Ces outils sont automatiquement délivrés lors des suivis. L'organisation de réunion de suivi se fait autant que souhaité par le/la porteur.euse de projet.

- ACTION 3 – Organisation de journées d'initiation aux démarches d'installation

Les demi-journées d'initiation aux démarches d'installation proposées dans les écoles agricoles ont été bien accueillies lors de l'année 1.

Quant aux évènements organisés par d'autres acteurs, bien nous nous ayons atteint les résultats en année 1, nous émettions des réserves pour l'atteinte de l'objectif (plus élève) en année 2. Cet indicateur a été adapté pour 2024, en effet nous ne pouvons pas maitriser les propositions externes d'intervention.

- ACTION 4 – Mise en place d'un système de parrainage avec des agriculteur·rice·s installé·e·s

Les indicateurs du système de parrainage ont bien été atteints. Cependant, nous pensons que le caractère « scolaire » du système, notamment l'utilisation du guide de parrainage, entrave la dynamique que nous souhaitions instaurer. Bien que le guide de parrainage ait été élaboré et se révèle utile comme support afin de promouvoir et vulgariser le système, nous envisageons de ne plus l'employer systématiquement quand nous allons à la rencontre de potentiels parrains et marraines. Nous constatons aussi un manque de proactivité pour certains binômes formés, ceci nous donne à réfléchir à un moyen d'encourager une participation plus active.

- ACTION 5 – Organisation d'un « Salon de l'installation »

L'organisation de la première édition du Salon de l'Installation à répondu en totalité aux atteintes transcrites dans les différents indicateurs.

- ACTION 6 – Communication et vulgarisation

L'action « communication et vulgarisation » s'est déroulée avec une répartition harmonieusement des moments de communication tout au long de cette première année de mise en place du projet. Les indicateurs ont tous été atteint, hormis le nombre de parutions d'articles dans « La Lettre Paysanne », justifié par le bouclage du mensuel en début de mois et l'approbation du projet fin du mois de janvier.

III. Perspectives & proposition d'adaptation

Au regard des résultats de la première année de mise en œuvre du projet, et des discussions lors des COMAC, certains indicateurs ont été réévalués. Il convient de souligner que la plupart des ajustements présentés dans cette rubrique, ont déjà été mis en œuvre en cours d'année 1. Les ajustements sont repris en vert dans le tableau.

Tout d'abord, le nombre de suivis individuels passe de 15 à 25, au regard du succès du projet. Le nombre de moments d'initiation hors des écoles agricoles a également été réévalué. Il sera de 3 en 2024, contre 5 en 2023. En effet, il est compliqué pour la FUGEA de garantir qu'elle sera invitée 5 fois par des structures extérieures pour présenter les démarches d'installation.

Deuxièmement, comme mentionné au point II., nous avons pu constater en 2023 que le système de parrainage ne fonctionne pas aussi bien qu'attendu. Malgré les difficultés rencontrées, il a été décidé de maintenir l'indicateur à 5 porteurs de projet parrainés en 2024.

Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
Action 1. Suivis individuels	· Organisation d'une rencontre par jeune suivi par trimestre ; · Organisation d'une rencontre autant que nécessaire et pas forcément par trimestre.	· Accompagnement individuel de 15 jeunes par an ; · Séparation entre « suivis » et « prises de contacts » ; · Révision à la hausse de l'indicateur. Accompagnement individuel (suivi) de 25 jeunes pour l'année 2.
Action 2. Outils	· Elaboration de 2 outils complémentaires pour accompagner les jeunes : le « *diagnostic d'installation* » le « *calendrier d'installation* » ; · Elaboration d'une base de données avec des personnes ressources par domaine et par province ; · Création d'une base de données « publique » et d'une base de données « interne » ; · Elaboration d'une brochure d'accompagnement contenant la base de données « publique ».	· Chaque jeune accompagné dispose d'un diagnostic d'installation et d'un calendrier d'installation personnalisés ; · Chaque « suivi » dispose d'un diagnostic d'installation, d'un calendrier et de la brochure d'accompagnement ; · 30 prises de contact entre des jeunes et des personnes ressources (hors FUGEA).

Action 3. Moments d'initiation	· Organisation ou participation à des journées d'initiation à l'installation, hors école agricole, avec changement de province ; · Organisation de demi-journée d'initiation à l'installation dans des écoles agricoles, avec changement de province ; · Changement de nomination : « Journées d'initiation » devient « Moments d'initiation » ; · Les interventions en cours A et B peuvent être comptabilisés dans le nombre de « Moments d'initiation » hors écoles agricoles.	· Hors école, 3 journées d'initiation en année 1 et 5 journées d'initiation en année 2 ; · 5 à 10 jeunes participent à chaque journée d'initiation (hors école) ; · Rencontre de 3 classes d'écoles agricoles en année 1 et de 5 classes en année 2 ; · Révision à la baisse de l'indicateur « 5 interventions hors écoles agricole » à « 3 interventions ».
Action 4. Système de parrainage	· Création d'un réseau de parrains/marraines ; · Elaboration d'un guide de parrainage	· 5 jeunes parrainés par an.
Action 5. Salon de l'installation	· Organisation d'un salon par an ; · Organisation d'une journée consacrée à l'installation, sans contraindre à la modalité « salon » en année 2.	· Présence de 8 structures d'encadrement (format salon) ; · Présence de 50 jeunes.
Action 6. Communication	· Création d'une page Facebook-sur l'installation des jeunes. · Publications régulières de posts Facebook sur les enjeux de l'installation, sur les propositions d'accompagnement du projet et sur les différents outils mobilisables ; · Rédaction d'articles de vulgarisation et de témoignages de jeunes ; · Création d'une page spécifique sur le projet sur le site de la FUGEA.	· Informer 10 structures de l'offre d'accompagnement par le projet INSTAL · 12 posts sur la page Facebook ; · 11 publications dans la presse agricole (Lettre Paysanne) en année 2 ; · 10 publications dans la Lettre Paysanne en année 1, justifié par le début du projet en février.